

6-DSL-CONFIDENTIEL DEFENSE**PR4**PR1 PR2 PM1 CM1 CM2 CM3 MD SG DP DP2 CM8
DAM
CMB PR4 STR CM4

TD KIGALI 598

LE 24 OCTOBRE 1990
FROM LE 24/10/90 A 08H08

IMMEDIAT

CHIFFRE CONFIDENTIEL DEFENSE

NB : DISTRIBUTION STRICTEMENT LIMITEE

AD DIPLOMATIE 598

CQ MINCOOP PARIS 362

CQ BUJUMBURA 56

CQ KAMPALA 39

CQ NAIROBI 32

TXT

CQ MINDEFENSE PARIS 18

CQ BRUXELLES 11

CQ DAR ES SALAM 30

CQ KINSHASA 51

→ J.L. Bianco

[lecture au Président
le 24/10/90
h 24/10/90]

OBJET : SITUATION AU RWANDA.-

ALORS QUE LE PREMIER MINISTRE BELGE A RECU DES PRESIDENTS MUSEVENI ET MWINYI DES MESSAGES SELON LESQUELS LES REBELLES AVAIENT ACCEPTE UN CESSEZ-LE-FEU, LA RECRUESCENCE DES COMBATS SUR LE TERRAIN MONTRE AU CONTRAIRE QUE LA LUTTE SE RADICALISE ET QUE LES CLIVAGES IDEOLOGIQUES ET CLANIQUES SONT GOMMES PAR L'OPPOSITION TRADITIONNELLE ENTRE LES DEUX ETHNIES DU RWANDA : D'UN COTE LES TUTSIS QUI CHERCHENT A RECONQUERIR PAR LA FORCE ARMEE LE POUVOIR PERDU DEPUIS 30 ANS, DE L'AUTRE LES HUTUS QUI SE BATTENT POUR CONSERVER LEUR LIBERTE.

LES TUTSIS DE L'INTERIEUR SOUHAITENT AU FOND D'EUX-MEMES QUE CETTE ACTION ARMEE REUSSISSE MAIS RECONNAISSENT QU'EN CAS D'ECHEC, ELLE N'AURA FAIT QUE RETARDER ENCORE LE JOUR LOINTAIN OU LE RWANDA POURRA CONNAITRE L'HARMONIE ENTRE LES RACES.

DANS CE CONTEXTE, ON EST BIEN FORCE D'ADMETTRE QUE LES MEDIA OCCIDENTAUX CONTINUENT A ETRE MANIPULES PAR UNE DIASPORA RWANDAISE DOMINEE PAR LES TUTSIS (A PREUVE LE FAIT QUE TOUS LES COMMUNIQES ANTI GOUVERNEMENTAUX EN PROVENANCE DE DIFFERENTS PAYS PARVENUS A CETTE AMBASSADE SONT SIGNES PAR DES MEMBRES DE CETTE ETHNIE).

UN EXEMPLE FRAPPANT VIENT D'ETRE DONNE CE MATIN DE CETTE MANIPULATION. ALORS QUE LA MISSION DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME A DONNE HIER, CONTRAIREMENT A LA SEVERITE DE SES PREMIERES APPRECIATIONS, UN QUITUS QUI EST FINALEMENT FAVORABLE AU GOUVERNEMENT RWANDAIS (VOIR A CE SUJET MA COMMUNICATION SEPAREE), RADIO FRANCE INTERNATIONAL N'EN A RETENU CE MATIN QUE L'ASPECT NEGATIF EN DECLARANT QUE CETTE MISSION AVAIT DENONCE LE SYSTEME CARCERAL RWANDAIS ET L'ARBITRAIRE DE LA REPRESSION.

SUR LE PLAN DIPLOMATIQUE, L'EMPRESSEMENT DE LA PARTIE BELGE A BRADER LE RWANDA COMME ELLE A BRADE LE CONGO EN 1960, ET POUR DES RAISONS DE POLITIQUE INTERIEURE ANALOGUES, FAIT PESER DE LOURDES MENACES SUR L'AVENIR DU PEUPLE RWANDAIS. 240840./.

MARTRES

4.A.4. Extrait du message de l'attaché de défense à Kigali,
24 octobre 1990,
Appréciation de la situation politique

Déclassifié

TERTIO : APPRECIATION DE LA SITUATION POLITIQUE.

LA SITUATION EST DOMINEE PAR LA COMBINAISON DE 2 COMPORTEMENTS DESTABILISATEURS.

- LES MEDIAS, LES REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES VOISINES DU RWANDA VOLONTAIREMENT OU INVOLONTAIREMENT SE FONT LES PORTE-PAROLE DES ENVAHISSEURS OU MEME LES SOUTIENNENT OUVERTEMENT.

CECI VIEND D'ETRE ATTESTE PAR LA MANIERE DONT R.F.I. A RENDU COMPTE CE MATIN DE LA MISSION DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DIRIGEE PAR MAITRE FEDER DE NATIONALITE FRANCAISE. EN EFFET, ALORS QUE CE JURISTE DELIVRE MANIFESTEMENT UN CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE AU GOUVERNEMENT RWANDAIS QUI S'EFFORCE DE RESERVER LES MEILLEURS CONDITIONS DE TRAITEMENT AUX SUSPECTS, CETTE STATION NE RETIENT QUE LES ELEMENTS NEGATIFS DE SON RAPPORT.

- LES BELGES CONTINUENT A ENTRETIENIR LA CONFUSION EN BRANDISSANT LA MENACE D'UN DEPART RAPIDE DE LEURS RESSORTISSANTS ET DE LEURS PARACHUTISTES SI LE PRESIDENT HABYARIMANA NE SE RESOUT PAS A DES CAPITULATIONS EX ORBITANTES ET INJUSTIFIEES.

CES DEUX COMPORTEMENTS SONT DE NATURE A DECOURAGER LES AUTORITES GOUVERNEMENTALES DISPOSEES A FAIRE D'IMPORTANTES CONCESSIONS. ELLES NE PEUVENT ADMETTRE EN PARTICULIER QUE LEUR SOIT IMPOSE UN ABANDON TERRITORIAL, AU MOTIF D'ETABLIR UN CESSEZ-LE-FEU, AU PROFIT D'ENVAHISSEURS TUTSIS DESIREUX DE REPRENDRE LE POUVOIR PERDU EN 1959. ELLES PEUVENT D'AUTANT MOINS L'ADMETTRE QUE CEUX-CI RECONNAISSANT LES REALITES RWANDAISES RETABLIRAIENT PROBABLEMENT AU NORD-EST LE REGIME HONNI DU PREMIER ROYAUME TUTSI QUI S'Y EST JADIS INSTALLE ; CE RETABLISSEMENT AVOUE OU DEGUILLE ENTRAINANT ^{la perte de la vie} L'ELIMINATION PHYSIQUE A L'INTERIEUR DU PAYS DES TUTSIS, 500.000 A 700.000 PERSONNES, PAR LES HUTUS 7.000.000 D'INDIVIDUS.

L'INTERVENTION PREVISIBLE DU PRESIDENT ZAIROIS NE DEVRAIT PAS CLARIFIER LA SITUATION. EN EFFET IL N'EST PAS IMPOSSIBLE QUE CE DERNIER, DEVANT LA DEMISSION BELGE, LES HESITATIONS DE L'O.U.A. ENTRETIENUE PAR MUSEVENI EN PARTICULIER, DECIDE POUR DES RAISONS DE PRESTIGE LOCAL D'INTERVENIR A NOUVEAU, EN PRENANT SOUS SA TUTELLE LE RWANDA, SANS EN AVOIR REELLEMENT LES MOYENS. LES REVISIONS ACTUELLES AU SEIN DE LA C.E.P.G.L. (COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES PAYS DES GRANDS LACS : ZAIRE - BURUNDI - RWANDA) SEMBLENT DEMONTRER SA VOLONTE DE SE MANIFESTER. ELLE POURRAIT SE CONCRETISER PAR LE RETOUR DES TROUPES ZAIROISES.

SIGNE : COL. GALINIE./.

G. MARTRES.

PR1 PR2 CM1 CM2 CM3 SG DP
DAM
CMB PR4 PM(M.RIPERT)

TD KIGALI 602

LE 25 OCTOBRE 1990
FROM LE 25/10/90 A 10H50

IMMEDIAT
CHIFFRE SECRET DEFENSE
NB : DISTRIBUTION MESSAGE
AD DIPLOMATIE 602
TXT

CQ MINDEFENSE PARIS 19

→ J. L. Bianco
(lecture du Président)
à J'ai le 25/10/90

CM (M. KESSEDJIAN) - DAM (M. LEVEQUE) - PR4 (M. JEAN-CHRISTOPHE MITTERRAND) - PM (M. RIPERT)

OBJET: ENTREVUE AVEC LE PRESIDENT HABYARIMANA.

J'AI RENCONTRE CE MATIN A 08 HEURES 30 LE PRESIDENT HABYARIMANA DE RETOUR DE GBADOLITE. TROIS POINTS ONT CONSTITUE L'ESSENTIEL DE NOTRE ENTRETIEN:

1) LE PRESIDENT M'A DEMANDE QUEL SENS NOUS DONNIONS A LA PRESENCE DU COLONEL KHADAFI A KAMPALA LES 23 ET 24 OCTOBRE ET A L'ARRIVEE A ENTEBBE DE PLUSIEURS AVIONS LIBYENS.

JE LUI AI REPONDU QUE NOUS SUIVIONS CES EVENEMENTS AVEC ATTENTION ET QUE S'ILS SIGNIFIAIENT QU'UNE INTERVENTION ACTIVE DE LA LIBYE DANS LE CONFLIT ETAIT A REDOUTER, NOUS ADAPTERIONS NOTRE ATTITUDE EN CONSEQUENCE.

J'AI SAISI CETTE OCCASION POUR INSISTER SUR LA NECESSITE POUR LE RWANDA DE METTRE EN VALEUR SUR LE PLAN MEDIATIQUE LE CARACTERE D'AGRESSION EXTERIEURE QUE PRENAIT DE PLUS EN PLUS L'INVASION ARMEE EN PROVENANCE DE L'OUGANDA. LES ARMES SAISIES AU COURS DES COMBATS SONT TOUTES D'ORIGINE SOVIETIQUE OU CHINOISE, EN PROVENANCE VRAISEMBLABLEMENT DE L'ARMEE OUGANDAISE. DANS LE MEME TEMPS, L'INTERIEUR DU PAYS RESTE TENU EN MAIN PAR LE GOUVERNEMENT LEGAL. LA FRANCE, AI-JE DIT AU PRESIDENT, SERA PLUS A L'AISE POUR L'AIDER S'IL EST CLAIREMENT DEMONTRE A L'OPINION PUBLIQUE INTERNATIONALE QU'IL NE S'AGIT PAS D'UNE GUERRE CIVILE.

2) LE DEPART APPAREMMENT INEVITABLE DES TROUPES BELGES INQUIETE LE PRESIDENT. LE PREMIER MINISTRE DE BELGIQUE, MESSIEURS MUSEVENI ET MWINYI ONT INSISTE POURQU'IL ACCEPTE UN CESSEZ-LE-FEU IN SITU. CETTE SOLUTION NE LUI PARAIT PAS FIABLE, A MOINS QU'UNE FORCE D'INTERPOSITION SOIT RAPIDEMENT MISE EN PLACE A LA FRONTIERE POUR INTERDIRE TOUTE NOUVELLE ARRIVEE D'HOMMES ET DE MATERIEL. LE PRESIDENT VERRAIT BIEN QUE CETTE FORCE SOIT TANZANIEENNE, MAIS SOUTENUE SUR LE PLAN LOGISTIQUE PAR LES EUROPEENS. LA BELGIQUE LUI A DEJA DONNE SON ACCORD. IL SEMBLE QU'IL VERRAIT TRES BIEN AUSSI QUE NOUS PARTICIPIONS A CETTE FORCE.

MAIS SA PRINCIPALE PREOCCUPATION EST DE SAVOIR QUELLE SERA NOTRE ATTITUDE APRES LE DEPART EVENTUEL DES TROUPES BELGES. JE LUI AI REPONDU QUE DANS UNE PREMIERE PHASE, IL SERAIT NECESSAIRE QUE NOUS REDEPLOYIONS NOTRE DISPOSITIF POUR POURSUIVRE L'ACCOMPLISSEMENT DE NOTRE MISSION DE PROTECTION DES RESSORTISSANTS FRANCAIS ET DE NOTRE AMBASSADE. DANS UN DEUXIEME TEMPS, NOTRE GOUVERNEMENT DEVRAIT PROCEDER A UNE NOUVELLE ANALYSE EN TENANT COMPTE DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION MILITAIRE ET POLITIQUE.

LE PRESIDENT MITTERRAND, M'A DIT LE PRESIDENT HABYARIMANA, M'A PROMIS QU'IL N'ABANDONNERAIT PAS LE RWANDA''.

3) LE CHEF DE L'ETAT ATTEND AVEC IMPATIENCE LES LIVRAISONS D'ARMES (OBUS DE 60 MM ET PIECES DE RECHANGE D'A.M.L.) DONT NOUS AVONS PROMIS D'ASSURER LE TRANSPORT. JE LUI AI RAPPELE COMBIEN LES RETARDS DANS LA MISE EN PLACE DES FONDS AVAIENT ETE PREJUDICIALES A LA RAPIDITE DE CES LIVRAISONS. MAIS JE LUI AI CONFIRME QUE NOUS FAISONS TOUT CE QUI ETAIT EN NOTRE POUVOIR POUR L'AIDER DANS LA MARGE DE MANOEUVRE QUE NOUS LAISSAIT LA NECESSITE DE MAINTENIR NOS BONNES RELATIONS AVEC LES AUTRES

ICAINS, NOTAMMENT CEUX DE LA SOUS REGION.

=== ANALYSE DE LA SITUATION === :

UN CESSEZ-LE-FEU IN SITU, TEL QU'ON S'APPRETE A L'IMPOSER AU RWANDA SERA UNE SOURCE DE NOUVELLES DIFFICULTES, DES QUE LES REBELLES AURONT EU LA POSSIBILITE DE SE REFAIRE ET DE SE REAPPROVISIONNER, SURTOUT S'ILS SONT APPUYES PAR LA LIBYE. DANS CETTE HYPOTHESE, LA FORCE D'INTERPOSITION AURA BEAUCOUP DE MAL A DETERMINER SON IMPLANTATION ET A ASSURER SON EFFICACITE. NOTRE IMPLICATION AU RWANDA N'EN DEVIENDRA QUE PLUS COMPLEXE.

LA SITUATION SERAIT BEAUCOUP PLUS CLAIRE ET BEAUCOUP PLUS FACILE A TRAITER SI LE NORD-EST DU PAYS ETAIT NETTOYE AVANT LA POURSUITE DE L'ACTION DIPLOMATIQUE.
251045./.

MARTRES